

Journal du Cultivateur

&c

PROCÉDÉS DU BUREAU D'AGRICULTURE DU BAS-CANADA.

VOL. II., No. 12, MONTRÉAL, AVRIL, 1855.

FRANC DE PORT.

PRIX 2s. 6d. PAR ANNÉE. PAYABLE D'AVANCE.

Journal du Cultivateur.

LE JOURNAL DU CULTIVATEUR.—Avec le présent numéro nous finissons le second volume. Les personnes qui désirent continuer leur souscriptions voudront bien nous en remettre le montant pendant le mois courant. Comme nous l'avons déjà annoncé, le prix pour l'année prochaine sera de 2s 6d par copie. Nous espérons que les Présidents et les Secrétaires des différentes Sociétés d'Agriculture Locales feront leurs efforts pour obtenir une augmentation libérale à notre liste de souscripteurs.

EXHIBITION PROVINCIALE A QUEBEC.

A une assemblée du Comité Local, tenue à l'office de l'Exhibition, le 23 de février 1855, conformément à une notice.

Présents :

James Gibb, écr., Président.
W. H. Anderson, écr.
Hon. N. H. Belleau.
Capt. Rhodes, M.P.P.
Joseph Hamel, écr.
John Musson, écr.
Isaac R. Eckart, Secrétaire.

Le Secrétaire fit rapport que la lettre, dont une copie suit, lui avait été transmise par un membre du Comité Local, pour être lue à cette assemblée; après quoi il fut proposé par M. Belleau, secondé par M. Anderson, et résolu unanimement :—

Que la lettre qui vient d'être lue, adressée au Bureau d'Agriculture, en réponse au rapport du dit Bureau, tel que publié dans le *Journal du Cultivateur* de février, 1855, relatif à l'Exhibition Provinciale, tenue à Québec, en septembre, 1854, est approuvée par le Comité, et le Président est requis de

signer pour le Comité et envoyer une copie d'icelle, au nom du dit Comité au Président du Bureau d'Agriculture, demandant qu'elle soit publiée dans le *Journal du Cultivateur*.

Copie d'une lettre lue à une assemblée du Comité Local (de l'Exposition Provinciale, tenue à Québec, en septembre 1854), le 23 février, 1855.

L'attention du Comité Local de l'Exhibition Provinciale, tenue à Québec en 1854, ayant été appelée sur les procédés du Bureau d'Agriculture du 31 janvier, 1855, tels que publiés dans le *Journal du Cultivateur* du 1er février, 1855—ils pensent qu'il est de leur devoir pour le public aussi bien que pour eux-mêmes, d'exprimer leur surprise et leur étonnement de la manière injuste dont le Bureau d'Agriculture agit envers eux, en faisant circuler un document dont le but est de censurer son Comité, plus particulièrement, vu qu'aucune occasion n'a été offerte au Président ou au Secrétaire du Comité Local d'assister à la dite assemblée du Bureau d'Agriculture, quand des explications auraient pu être demandées et données qui auraient été satisfaisantes pour le Bureau et le public, qui a été appelé sans nécessité à être témoin de ses procédés.

Il n'a pas échappé de l'observation du Comité Local, que le langage du rapport publié des procédés en question, participe entièrement de son caractère emporté, et le Comité Local proteste contre cet essai de décréditer des messieurs en les nommant par leurs noms, pour des actes faits dans l'acquiescement d'un devoir onéreux et patriotique. Parce que ces actes ne conviennent pas au Bureau d'Agriculture provenant de leurs propres arrangements défectueux, ou d'un mal-entendu des rapports que font les Comités Locaux au Bureau. Le Comité Local réside surtout à l'introduction extraordinaire du surnom du Président et du Secrétaire dans toutes occasions possibles et sans néces-

sité dans le rapport, et à l'appellation de "M. le Secrétaire Eckart" employés, que les termes le Secrétaire et le Président auraient suffi, et auraient été considérés ordinaires et courtois. C'est pourquoi le Comité regrette que le Bureau d'Agriculture du Bas-Canada ait oublié jusqu'à ce point sa dignité, en descendant à de tels moyens pour montrer sa mauvaise humeur, surtout en s'élevant à un corps de gentilhommes, au moins aussi respectables qu'eux, et dont les services dans la cause de l'agriculture ont été aussi persévérants. Le Comité Local de Québec, en entreprenant les devoirs (que le Bureau d'Agriculture est maintenant si anxieux de montrer auraient été aussi bien faits par eux-mêmes) dépendaient en quelque sorte de l'exactitude de l'estimation à eux fournie par le Bureau du revenu et des dépenses probables. Une estimation d'une telle nature, faite dans le mois de février, dans une année aussi pleine d'incertains que la dernière, on ne pouvait pas s'attendre qu'elle fût bien correcte, surtout comme le Comité Local n'avait pas la permission de faire des arrangements avant le mois de mai, et alors seulement en informant le Ministre d'Agriculture de leur intention de résigner si on ne leur permettait pas de procéder; le choléra, les élections générales, et le prix extraordinaire de la main-d'œuvre et des matériaux étaient des causes suffisantes pour justifier une faillite, mais le Comité Local se détermina à procéder quoiqu'il ne reçut que peu ou point d'assistance des membres du Bureau d'Agriculture, soit avant l'Exhibition ou dans les contributions pour l'Exhibition.

Cependant le Comité Local se reposa sur telle partie du revenu probable, ce qui paraissait seul être susceptible de certitude, savoir :—

Dix par cent accordés par la loi des Sociétés d'Agr. . . £750 0 0
Le reste du revenu étant incertain on ne pouvait pas se